

« Plus que toute chose, c'est notre attitude au début d'une tâche ardue qui en détermine le succès. »

- William James

Voici notre plus récente infolettre!

Cette édition présente une foule de mises à jour sur différents sujets : série de nouveaux modules de formation en ligne, invitation aux mentorées pour s'inscrire au Programme de mentorat d'entraîneures de haut niveau, série de webinaires exclusifs pour les entraîneurs professionnels, rappel sur les Services aux entraîneurs professionnels, rubrique Questions juridiques, programme de remise de prix de l'ACE, sondage aux entraîneurs professionnels et ressources sur l'EDI et le sport sécuritaire.

Restez à l'affût de toutes ces nouvelles et bien d'autres!

Nouveaux modules d'apprentissage en ligne



FORMATION EN LIGNE

Entraîner au Canada

Guide pour les entraîneurs étrangers

coach.ca
Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

The banner features a black background with a white and yellow diagonal stripe on the left. It includes the text 'FORMATION EN LIGNE', 'Entraîner au Canada', and 'Guide pour les entraîneurs étrangers'. On the right, there is the 'coach.ca' logo and a circular inset image showing a group of people, likely athletes and coaches, in a meeting.

Date de lancement : Juin 2024

Durée : 45-60 minutes

Coût : Gratuit

Points de PP pour le maintien de la certification : 1 point

Le module de formation en ligne Entraîner au Canada a été créé afin d'aider les entraîneurs étrangers à appliquer et à adapter leurs méthodes, principes, valeurs et expériences de coaching au contexte sportif du Canada.

Résultats d'apprentissage :

- Réfléchir à l'histoire autochtone.
- Tenir compte des besoins uniques des athlètes au moment de prendre des décisions les concernant.
- Définir les concepts clés de l'entraînement de haute performance dans le contexte sportif du Canada.
- Rappeler les éléments et programmes clés qui appuient le mouvement pour le sport sécuritaire.
- Comprendre la structure du système sportif canadien.
- Reconnaître l'organisme sportif à contacter pour des demandes de renseignements précises pour aider les athlètes et entraîneurs.



Compétences interculturelles en sport

De la prise de conscience à l'action



Date prévue du lancement : juillet 2024

Durée : 20 minutes par module (3 modules)

Coût : gratuit

Points de PP du PNCE pour le maintien de la certification : 1 point par module

La série de modules de formation en ligne Compétences interculturelles dans le sport (Définir la culture, La culture et moi, La culture et nous) aide les entraîneurs à penser et agir de manière inclusive tout en tissant des liens et en interagissant avec des participants d'autres cultures et de divers horizons. Après avoir fait ces trois modules, les entraîneurs seront mieux préparés à soutenir tous les participants d'une équipe diversifiée.

Résultats d'apprentissage :

Mieux comprendre l'humilité culturelle et son rôle dans l'établissement de relations positives.

Développer des stratégies de communication interculturelle efficace.

Apprendre à créer un milieu sportif inclusif qui célèbre la diversité.

Améliorer sa capacité à soutenir les participants issus de milieux culturels diversifiés et à interagir avec eux.

Une trousse de marketing sera accessible pour aider les organismes à promouvoir la série de modules de formation en ligne. Elle comprend notamment des modèles de textes et de graphiques pour le Web, les courriels et les publications sur les médias sociaux.

Invitation aux mentorées : Programme de mentorat d'entraîneuses de haut niveau

Les inscriptions sont maintenant ouvertes! Grâce au soutien financier de Sport Canada et aux efforts du gouvernement fédéral pour atteindre la parité des sexes dans le sport d'ici 2035, l'Association canadienne des entraîneurs a conçu le Programme de mentorat d'entraîneuses de haut niveau dans la foulée du programme Les entraîneuses en 2020.

Le programme soutient les entraîneuses dans les milieux sportifs de haute performance par un mentorat favorisant le développement du leadership et le renforcement de la communauté. Les entraîneuses intéressées peuvent consulter les lignes directrices du programme et remplir la demande d'admission.



Les inscriptions sont maintenant ouvertes! Grâce au soutien financier de Sport Canada et aux efforts du gouvernement fédéral pour atteindre la parité des sexes dans le sport d'ici 2035, l'Association canadienne des entraîneurs a conçu le Programme de mentorat d'entraîneuses de haut niveau dans la foulée du programme Les entraîneuses en 2020.

Pour vous inscrire, consultez les [lignes directrices du programme](#) et remplissez la [demande d'admission](#) avant le **17 juin 2024 à 17 h (HE)**.

À venir cet automne : série de trois webinaires exclusifs pour les entraîneurs professionnels

Cet automne, les entraîneurs professionnels pourront participer en exclusivité à une série captivante de trois webinaires animés par Erin Willson, olympienne en natation artistique et présidente d'AthlètesCAN. Venez profiter de la sagesse d'une foule d'entraîneurs et d'athlètes invités prestigieux et obtenez un point de perfectionnement professionnel par séance. Cette série aborde les milieux de coaching positifs en contexte de haute performance.

Webinaire 1 : Le coaching positif et le sport de haute performance peuvent-ils cohabiter?

Webinaire 2 : À quoi ressemble une expérience sportive positive?

Webinaire 3 : Repenser la réussite dans le sport

Restez à l'affût de l'infolettre d'août pour connaître les dates des événements à venir!

Au cas où vous auriez manqué l'un des webinaires exclusifs accessibles à tous les entraîneurs professionnels, veuillez cliquer **ICI**.

Services aux entraîneurs professionnels

Voici des Services aux entraîneurs professionnels à ne pas manquer :

Obtenir l'assurance responsabilité civile pour les entraîneurs

Les entraîneurs travaillant en dehors de leur cadre d'entraînement habituel doivent être protégés par une assurance responsabilité civile. Nous sommes heureux d'offrir à moindre coût ce service aux EPA et aux entraîneurs enregistrés.

Le régime proposé couvre les entraîneurs salariés, bénévoles ou indépendants, les chefs d'équipe, les mentors, les instructeurs et les responsables du développement des entraîneurs, qui pourraient ne pas être assurés lorsqu'ils offrent des services rémunérés ou bénévoles à des équipes, des groupes ou des organisations sanctionnées. Il offre également une protection additionnelle lorsque l'équipe ou l'organisation n'offre pas une assurance adéquate.

L'ACE s'est associée à Canadian Insurance Brokers Inc. (CIBI) pour offrir un [régime d'assurance exclusif](#) aux entraîneurs canadiens.



Cours de langue Rosetta Stone (Français et Anglais)

Obtenez l'une des 30 licences annuelles disponibles, offertes en rotation – premier arrivé, premier servi.

Intéressé? Écrivez à procoach@coach.ca.



Régime d'assurance maladie et dentaire

À titre d'EPA ou d'entraîneur enregistré en règle, vous avez accès à un régime d'assurance maladie et dentaire facile à utiliser, abordable et concurrentiel. Selon la couverture requise, vous pouvez opter pour l'un de ces deux plans :

- [OPTION 1](#)
- [OPTION 2](#).



Pourquoi vous en prévaloir?

- Sécurité financière accrue pour vous et votre famille
- Aucun formulaire médical : vous n'avez qu'à remplir le formulaire de souscription, puis une carte de paiement direct Green Shield vous sera envoyée.
- Les régimes collectifs coûtent moins cher que les régimes individuels

Pour des informations sur les modalités de souscription, contactez Benefits by Design :

- En français : 1-888-272-0413, poste 113

Voir tous les [services](#).

Questions juridiques

QUESTIONS JURIDIQUES

Si vous avez besoin de conseils juridiques concernant la révision d'un contrat ou tout autre enjeu touchant vos activités d'entraîneur, nous vous mettrons en contact avec un avocat et paierons pour la première heure de consultation. Renseignements : procoach@coach.ca

True Law
Legal Services

Enquêtes sur le lieu de travail : L'employeur peut-il être tenu responsable de s'être trompé?

Article de Catherine Willson, www.truelawlegal.ca

Il arrive de plus en plus souvent que des employés fassent l'objet d'une enquête sur le lieu de travail. Une enquête peut être déclenchée par une plainte d'un collègue pour harcèlement, intimidation, avances sexuelles ou tout autre comportement proscrit par le code de conduite auquel l'employé est soumis.

Les employeurs ont l'obligation d'investiguer lorsque ce genre de plainte est formulé et confient souvent ces enquêtes à des membres de leur propre personnel, habituellement au service des RH. Mais qu'arrive-t-il si l'enquête est bâclée et entraîne l'application « injuste » de mesures disciplinaires ou même le congédiement de l'employé accusé? L'employé a-t-il un des recours contre l'employeur? L'employeur a-t-il une obligation de diligence envers l'employé accusé par rapport à l'enquête sur le lieu de travail?

La question a été étudiée dans le cadre d'une affaire récente entendue à la Cour suprême de la Colombie-Britannique en 2023, l'affaire *Salina c. Investors Group Financial Services Inc.*. Il a été conclu que les employeurs n'ont pas cette obligation de diligence envers leurs employés.

Le plaignant, M. Salina, était conseiller en placements pour le Groupe Investors. En décembre 2016, l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) a ouvert une enquête sur M. Salina dans le but d'étudier ses méthodes de placement pour déterminer s'il avait dérogé à un quelconque règlement. Après que le Groupe Investors a mené une enquête interne sur le lieu de travail, M. Salina a fait l'objet d'un congédiement justifié (sans indemnité de cessation d'emploi) pendant que l'ACFM poursuivait son enquête.

Le plaignant a affirmé que le Groupe Investors avait l'obligation de mener son enquête sur le lieu de travail de manière juste et raisonnable et qu'il avait failli à cette tâche, en se montrant négligent dans l'enquête interne et en lui causant préjudice, notamment par son congédiement injustifié.

La cour a rejeté la revendication du plaignant et a déclaré que le Groupe Investors n'avait aucune obligation de diligence envers lui relativement à l'enquête interne. La décision repose sur un critère à deux étapes, c'est-à-dire :

- Le lien entre le plaignant (l'employé) et le défendeur (l'employeur) présente-t-il une prévisibilité et une proximité suffisantes pour établir une obligation de diligence *prima facie*?
- Si tel est le cas, y a-t-il des considérations sur le plan des politiques qui annuleraient ou limiteraient cette obligation de diligence?

La réponse à la première question s'est avérée positive puisque M. Salina pouvait subir et a effectivement subi des mesures disciplinaires et autres conséquences financières découlant de l'enquête. Cependant, du point de vue des politiques publiques, la Cour avait de bonnes raisons pour nier l'existence d'une telle obligation de diligence, notamment le fait d'encourager le signalement et la détection de comportements inadmissibles sur le lieu de travail. La Cour a donc statué que, pour des raisons de politique publique, l'employeur qui mène une enquête interne négligente sur le comportement d'un employé n'a aucune responsabilité délictuelle.

Cette conclusion suppose que les cours souhaitent encourager les employeurs à mener des enquêtes internes lorsqu'ils le jugent approprié. Quoi qu'il en soit, les employeurs doivent tout de même s'assurer que les enquêtes sont menées de bonne foi, en suivant des procédures en bonne et due forme qui offrent à l'employé accusé une occasion raisonnable de répondre aux allégations prononcées contre lui et ainsi éviter les prétentions pour injustice ou négligence.

True Law (www.truelawlegal.ca) est un cabinet d'avocats situé à Toronto, en Ontario. Cet article contient uniquement des renseignements généraux, s'appuie sur les lois ontariennes et ne vise pas à fournir d'avis ou de conseils juridiques. Les lecteurs sont invités à consulter un avocat pour savoir comment les consignes du document s'appliquent à leur situation particulière. Les lecteurs peuvent également communiquer avec True Law à l'adresse suivante info@truelaw.legal pour toute question.

Programme de remise de prix 2023 de l'ACE

Participez à la célébration : Appel de candidatures pour les prix nationaux 2024 de l'Association canadienne des entraîneurs! **Les entraîneurs enregistrés et les entraîneurs professionnels agréés (EPA) de l'ACE sont admissibles pour tous les prix de l'ACE.**

La période des mises en candidature pour le programme de remise de prix 2024 de l'ACE est ouverte! L'ACE tient à rendre hommage aux entraîneurs et organismes qui reflètent la grande diversité du Canada ainsi que leur énorme contribution à leur sport et au succès des participants, sur le terrain comme dans la vie.

Vous avez jusqu'au vendredi 5 juillet pour déposer des candidatures pour les prix suivants :

- Le [Prix pour l'ensemble des réalisations](#) reconnaît le dévouement de toute une vie au développement et à la pratique des entraîneurs.
- Les [Prix communautaire et national du responsable du développement des entraîneurs du PNCE](#) rendent hommage à des personnes exceptionnelles qui ont déployé des efforts remarquables pour former et certifier des entraîneurs du PNCE dans leur communauté.
- Le [Prix Inspiration](#) récompense une personne ou un organisme pour la création d'un événement ou programme innovateur qui a su améliorer la communauté du sport et du coaching.

Vous avez jusqu'au lundi 16 septembre pour déposer vos candidatures pour les prix suivants :

- Le [Prix Entraîneur de l'année](#) souligne les réalisations exceptionnelles d'un entraîneur au Canada, autant pour les performances sportives des athlètes ou de l'équipe à sa charge dans la saison de compétition précédente que pour l'excellence dont il a fait preuve en incarnant les valeurs sportives.
- Les [Prix d'excellence Petro-Canada aux entraîneurs](#) sont remis à des entraîneurs dont les athlètes ou l'équipe ont remporté une médaille aux championnats du monde, aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux Jeux olympiques spéciaux mondiaux.

Visitez coach.ca/fr/prix-et-reconnaissance pour en savoir plus sur les prix et la mise en candidature.

Sondage Programme des Entraîneurs Professionnels

Merci à toutes les personnes qui ont répondu au sondage sur les Services aux entraîneurs professionnels!

Nous sommes ravis d'annoncer que nous avons reçu 161 réponses au sondage transmis récemment dans notre infolettre.

Vos commentaires sont d'une importance capitale pour nous puisqu'ils nous permettent d'améliorer nos programmes et de mieux comprendre vos besoins et points de vue. Merci à toutes et tous d'avoir pris le temps de nous transmettre vos impressions!

Nous souhaitons par la même occasion féliciter les gagnants et gagnantes du tirage au sort du sondage! Chaque personne a été sélectionnée au hasard. C'est avec grand plaisir que nous annonçons les prix gagnés :

- Coach Marilyn : carte-cadeau de 250 \$
- Coach Dan : admission gratuite à la conférence Sport Leadership sportif qui se tiendra à Regina, Saskatchewan, en novembre 2024 (valeur de 400 \$)
- Coach Jill : formation en ligne de l'ACE ou du PNCE de son choix gratuite
- Coach Krystina : sac promotionnel de l'ACE, qui comprend un polo blanc portant les marques EPA et ACE
- Coach Giuseppe : participation sans frais au Programme des entraîneurs professionnels de l'ACE pendant un an (valeur de 100 \$)

Félicitations à toutes les personnes gagnantes! Nous espérons que ces prix vous aideront dans votre cheminement vers le perfectionnement et la réussite en coaching.

Restez à l'affût! Nous publierons certaines des principales conclusions tirées du sondage dans l'infolettre d'août.

Restez à l'affût! Nous publierons certaines des principales conclusions tirées du sondage dans l'infolettre d'août. Merci encore à toutes et tous pour vos commentaires inestimables. Ce sont vos voix qui nous guident et nous aident à apporter des améliorations concrètes qui profitent à toute la communauté.

Félicitations aux nouvelles et nouveaux EPA^{MC}!

L'ACE tient à féliciter les entraîneures et entraîneurs qui ont récemment obtenu le titre d'EPA :

Tim Sherstobitoff, Colombie-Britannique (cyclisme)
Jim Svenoy, Ontario (athlétisme)
Patrick Lester, Ontario (canoë-kayak)
Chris Johnson, Colombie-Britannique (athlétisme)
Guy Schultz, Ontario (athlétisme)
Danielle Brassington, Colombie-Britannique (ringuette)
Victoria Smith, Ontario (patinage artistique)
Amanda Tambakopoulos, Québec (gymnastique)
Colleen Hagan, Ontario (ringuette)

Olena Yermolchuk, Ontario (gymnastique)
Nathan Mckibbon, Ontario (basketball)
Thorsten Gohl, Territoires du Nord-Ouest (tennis de table)
Kyle Martin, Colombie-Britannique (voile)
Allison Merrill, Nouvelle-Écosse (natation artistique)
Julie Byers, Ontario (patinage de vitesse)
Jean-Paul Circelli, Ontario (football)
Zak Lewis, Ontario (aviron)
Sean Fisher, Île-du-Prince-Édouard (hockey)
Shane Bradley, Saskatchewan (lutte)

Ressources sur l'EDI

Voici deux ressources GRATUITES qui valent le détour :

1. [Le Guide du jeu de l'appartenance.](#)

Sous la direction du **Conseil du sport d'Ottawa**, le **Guide du jeu de l'appartenance** a été élaboré pour aider les organismes sportifs communautaires à éliminer les obstacles en matière d'accès afin de créer des environnements plus accueillants et inclusifs.

Ce carrefour de ressources gratuites, axées sur l'équité, la diversité et l'inclusion, s'appuie sur les meilleures pratiques pour veiller à ce que chaque personne se sente la bienvenue dans le sport communautaire. Le carrefour de ressources est un document évolutif. Le contenu sera enrichi en fonction des nouveaux renseignements et des nouvelles ressources disponibles.

Le Guide du jeu de l'appartenance offre des ressources compréhensibles et faciles à utiliser dans une variété de formats. Les ressources comprennent un guide sur le langage inclusif et un processus d'inscription inclusif, un calendrier culturel, des conseils spécialisés sur la façon de bâtir d'importants partenariats communautaires, et bien plus encore. Ces ressources sont réparties en trois catégories :

- Promouvoir la diversité
- Favoriser l'inclusion
- Éliminer les obstacles à la participation

2. **Olympiques spéciaux Canada (OSC)**

Olympiques spéciaux Canada (OSC) et ses sections reconnaissent et valorisent les différences individuelles en matière d'identité, de perspective et d'expérience vécue. Nous encourageons et soutenons la participation à notre organisation de tous les segments de la société canadienne et nous nous engageons à créer et maintenir un environnement sûr, accessible, diversifié et inclusif. Ce faisant, OSC et ses sections favorisent et reflètent l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans leur gouvernance, leurs programmes et leurs activités.

Les infographies suivantes sont de précieuses références à appliquer au quotidien : [Équité, diversité et inclusion | Olympiques spéciaux Canada](#)

FICHES DE CONSEILS ET PRINCIPALES CONSIDÉRATIONS

1. Termes clés
2. Comment être une personne alliée
3. Infographie sur les pronoms
4. Langage accessible
5. Langage inclusif

- 6. Filtre d'image d'équité, diversité et inclusion
- 7. Comment diversifier votre conseil d'administration
- 8. Les sports pour accroître la participation
- 9. Diversifier nos athlètes et bénévoles

La sécurité dans le sport

Nos partenaires en sport sécuritaire offrent plusieurs services pertinents auxquels vous avez accès.

	<p style="text-align: center;">LIGNE D'ASSISTANCE abuse-free SPORT sans abus</p> <p style="text-align: center;">1-888-83SPORT (77678) info@sport-sans-abus.ca sport-sans-abus.ca</p> <p style="text-align: right; font-size: small;">Financé par le gouvernement du Canada Canada</p>	<p style="text-align: center;">COMMIT TO KIDS CANADIAN CENTRE for CHILD PROTECTION® <i>Helping families. Protecting children.</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> <p>By Phone</p> <p>(204) 560-2083 Toll free: 1 (800) 532-9135</p> <p>Email: General inquiries or online training and resource inquiries</p> </td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"> <p>By Mail</p> <p>Canadian Centre for Child Protection 615 Academy Road Winnipeg, MB R3N 0E7 Canada</p> </td> </tr> </table>	<p>By Phone</p> <p>(204) 560-2083 Toll free: 1 (800) 532-9135</p> <p>Email: General inquiries or online training and resource inquiries</p>	<p>By Mail</p> <p>Canadian Centre for Child Protection 615 Academy Road Winnipeg, MB R3N 0E7 Canada</p>
<p>By Phone</p> <p>(204) 560-2083 Toll free: 1 (800) 532-9135</p> <p>Email: General inquiries or online training and resource inquiries</p>	<p>By Mail</p> <p>Canadian Centre for Child Protection 615 Academy Road Winnipeg, MB R3N 0E7 Canada</p>			
<p>Un nouveau service de soutien en santé mentale spécifiquement destiné au monde du sport est maintenant offert pour les jeunes et les adultes. Composez le 1-800-668-6868 Texte - 686868(JEUNES) - 741741 (ADULTES)</p>	<p>Utilisez la ligne d'assistance ou le site Web pour signaler des incidents et déposer des plaintes.</p>	<p>Le Centre canadien de protection de l'enfance offre aussi bon nombre de ressources et services pour ceux et celles qui travaillent auprès des jeunes.</p>		

Pour toute question, écrivez-nous à l'adresse procoach@coach.ca.